

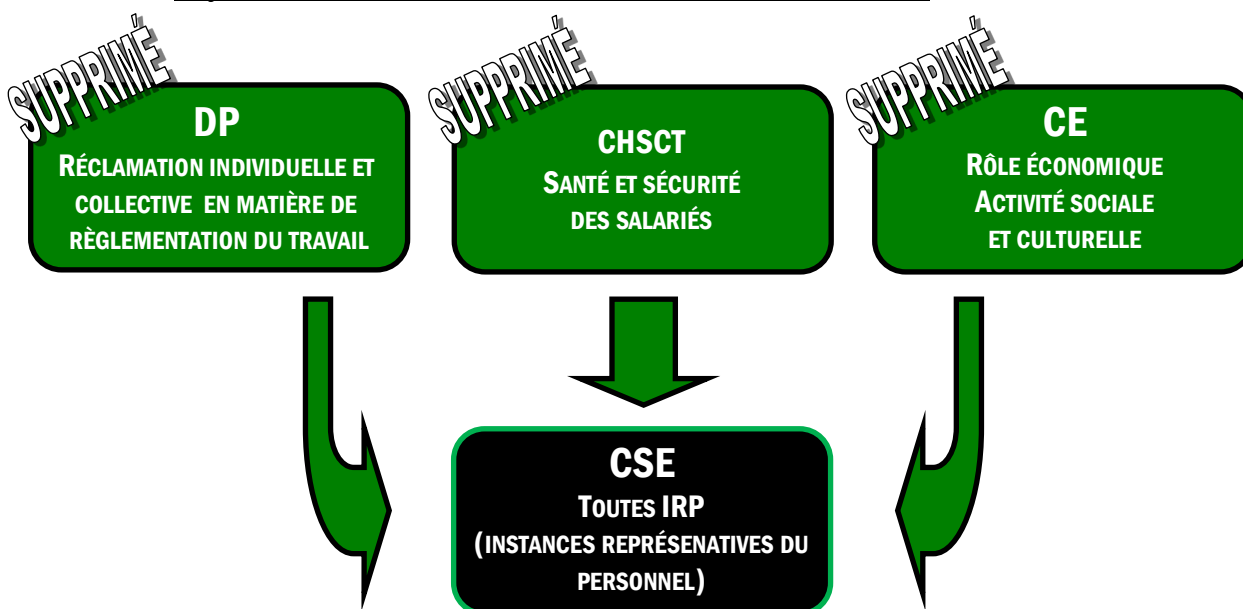
Du 16 au 22 novembre, vous allez élire vos nouveaux représentants au CSE.

## C'est quoi le CSE ?

Nous avons l'habitude de voter pour les DP et CE, avec désignation dans un second temps pour les membres CHSCT. Entre temps, Macron est passé par là et a décidé d'affaiblir le droit syndical en diminuant le nombre d'instance et de représentant-es du personnel:

⇒ Aujourd'hui: 6000 délégué-e-s CE,DP et CHSCT demain 800 délégué-e-s.

⇒ Aujourd'hui :800 instances CE,DP et CHSCT demain 33 CSE.



Il n'y aura plus qu'une seule instance qui s'appellera le CSE ( comité sociale et économique) et qui aura toutes les prérogatives des anciennes instances (DP, CHSCT, CE).

## Qui peut voter ?

Tous les agents ayant , âgés d'au moins 16 ans et travaillant depuis au moins 3 mois dans l'entreprise, apprentis et stagiaires compris .

Vous allez donc élire vos représentants et cela aura aussi une influence sur le futur nombre de (RPX) représentants de proximité attribué aux organisations syndicales. Un seul vote c'est une nouveauté, en effet vous allez devoir voter pour une liste multi-métiers , pour des collègues que vous ne connaissez pas forcément.


Pourtant, dans le contexte actuel, il est très important de voter pour SUD-Rail, afin d'envoyer un message fort au gouvernement et à la direction SNCF en donnant une réelle légitimité aux futurs représentants des cheminots.

# COMMENT VOTER ?

Vous pourrez voter du 16 novembre 10h00 au 22 novembre 17h00 depuis:

- ⇒ l'une des bornes mises à disposition dans les établissements.
- ⇒ d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone qu'ils soient professionnels ou personnels.  
En saisissant directement l'adresse: [www.jevoteenligne.fr/sncf2018](http://www.jevoteenligne.fr/sncf2018)

Vous devrez être **en possession de votre identifiant et de votre code confidentiel** qui vous seront envoyés le 12 novembre 2018 par courrier postal à votre domicile :

  
2, Place aux Etoiles  
93200 Saint-Denis

Le 12 novembre 2018

Mme Monsieur TEST CADRAGE  
8 rue Louis ARMAND  
92000 ASNIERES SUR SEINE

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à élire prochainement les membres du Comité Social et Economique.

Pour voter par voie électronique, il conviendra de vous connecter à l'adresse suivante :  
[www.jevoteenligne.fr/sncf2018](http://www.jevoteenligne.fr/sncf2018)

Vous devez vous munir de votre identifiant et de votre code confidentiel, à usage unique, indiqués ci-dessous.

**Le vote sera ouvert à compter du vendredi 16 novembre 2018 à 10h00,  
jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h00.**

**Pendant cette période, vous pourrez voter 24h/24h via smartphone, PC, Tablette.**

Comment voter par internet ?

1\*) Connectez-vous sur le site [www.jevoteenligne.fr/sncf2018](http://www.jevoteenligne.fr/sncf2018) (sans passer par Google ou un autre moteur de recherche).

2\*) Saisissez :  
• votre identifiant de vote (voir ci-contre),  
• votre date de naissance  
et cliquez sur « CONTINUER ».

3\*) Choisissez le vote à réaliser en cliquant sur « CONTINUER ».

4\*) Exprimez votre choix de vote en cochant la liste de votre choix et cliquez sur « CONTINUER ».

5\*) Saisissez votre code confidentiel (voir ci-contre) et cliquez sur « VOTER ».

6\*) Renouvelez les étapes 3 à 5 tant qu'il vous reste des votes à réaliser.

Vous pouvez vous envoyer par email votre accusé de réception.

**Elections Professionnelles 2018**

Identifiant de vote : **1234567890**

Code Confidentiel : **XXXXXXXX**

Une cellule d'assistance est mise à votre disposition, pour cela vous pouvez contacter le **0800 XXX XXX (appel gratuit) du lundi au dimanche de 8h à 19h.**

Nous souhaitons que ces élections par vote électronique soient un réel succès.

Comptant sur votre participation, nous vous prions, d'agrèer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos considérations distinguées.

La Direction des Ressources Humaines

Une fois connecté au site, vous devrez entrer  **votre identifiant et votre date de naissance**. Vous aurez un vote titulaire et un vote suppléant à réaliser. Pour chaque vote vous devrez le valider. Vous aurez la possibilité d'obtenir un accusé envoyé par courriel. Par défaut c'est votre e-mail professionnel qui sera indiqué mais il vous sera possible de saisir une autre adresse.

Si vous ne recevez pas le courrier postal, une fois connecté au site vous pourrez faire le choix de recevoir de nouveaux codes de vote. Vous aurez ensuite le choix de recevoir vos codes par mail sur votre boîte Pro ou SMS au numéro de votre choix. Attention cette procédure annulera vos anciens codes.

**En cas de problème ou de question n'hésitez pas à contacter le syndicat :**



**03 87 32 08 72**



**metznancy@sud-rail.org**



**SUD-Rail Metz/Nancy**



**sudrailmetznancy.org**

  
**On est là !**  
**ELECTIONS**  
**PROFESSIONNELLES 2018**